



EXTRAIT DE PÉTITION

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 513 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

CONSIDÉRANT QUE le ministre de l'Éducation du Loisir et du Sport annonçait, dans les médias, son intention de fusionner et de redécouper la carte du territoire de la Commission scolaire des Navigateurs selon les MRC;

CONSIDÉRANT QUE les élèves de la municipalité de Saint-Henri se retrouvent ainsi dans la nouvelle commission scolaire composée des commissions scolaires de la Côte-du-Sud, des Appalaches et de Beauce-Etchemin;

CONSIDÉRANT QUE ce redécoupage de la carte des commissions scolaires entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2016;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'établissement de l'École Belleau, Gagnon, composé de parents et de membres du personnel, ainsi que le commissaire de l'école, monsieur Denis Vien, demandent à la population de se mobiliser et se positionner sur l'avenir scolaire des enfants de St-Henri;

CONSIDÉRANT QUE les parents et la population de St-Henri doivent se prononcer sur ce changement majeur et que nous devons agir maintenant;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au ministre de l'Éducation du Loisir et du Sport, conformément à la volonté des gens de St-Henri, de demeurer au sein de la Commission scolaire des Navigateurs.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

François Paradis, député de Lévis

2014/12/04
Date de signature de l'extrait